



Compte rendu de l'audience avec Monsieur Kerrero, directeur de cabinet du ministre de l'EN, et Madame Bourhis, conseillère sociale Mercredi 23 mai 18

Pour le SNES : Frédérique Rolet, secrétaire générale, Géraldine Duriez, Christine Jarrige et M. Agnès Monnier PsyEN EDO.

### Points abordés :

1. Parcoursup et la gestion des problèmes engendrés par la procédure, la communication du ministère et des académies qui sollicitent fortement les PsyEN mais qui les omet régulièrement dans sa communication
2. Le projet de Loi « Pour la liberté de choisir son projet d'avenir professionnel » et ses conséquences.
3. La décision de fermer les CIO et les expérimentations

1. Pour Monsieur Kerrero, le ministère n'oublie pas les PsyEN ils sont régulièrement cités.

La compétence des personnels est reconnue....

Nous avons donné des exemples concrets, mais il semble que nous n'avons pas accès à la même communication sur les différents sites, pourtant officiels....

2. Nous avons insisté sur la très grande inquiétude et la colère des PsyEN, DCIO, personnels administratifs des CIO, des personnels des DRONISEP et de l'ONISEP lorsqu'ils ont appris, par voie de presse le projet de Loi ainsi que la décision du ministère concernant les fermetures de CIO.

Monsieur Kerrero précise qu'il s'agit d'une décision « *primo ministérielle* » « *L'orientation n'est pas ressentie comme satisfaisante* », par l'opinion et les partenaires, enseignants, chefs d'établissement, etc. Nous avons interrogé ce qu'il pouvait y avoir derrière un tel « *ressenti* », sur quoi il repose, etc. Mais Monsieur Kerrero reste sur des représentations quelque peu anciennes. Nous n'aurions pas réussi à rassurer les usagers. L'orientation serait vue comme médicalisante, ou centrée sur les élèves « à problème ». Les parents hésiteraient à rencontrer un psychologue pour leur enfant.... Pourtant nos cahiers de RDV prouvent tous les jours le contraire !

L'orientation serait mal faite, mais l'affectation ne poserait pas de problème puisque quasi tous les élèves seraient « *casés à la rentrée* » ! Concernant le conseil

personnalisé, il y a des marges de progrès, tous les acteurs de la communauté éducative doivent s'y impliquer...»

Les PsyEN doivent travailler dans les établissements, lieu d'éducation pour les élèves. Ou les collègues seront-ils affectés ? Pas de réponse claire. Pour nous, les collègues doivent être affectés en CIO. Pas question d'accepter une ouverture de notre décret, inévitable si nous sommes affectés en EPLE.

L'information sera confiée aux régions dans une logique de proximité...

Concernant l'ONISEP, «il ne s'agit pas d'un démantèlement ». Certaines missions seront préservées. Tous les personnels ne seront donc pas transférés.

Les CIO : tous ne devraient pas fermer. « Quand il y a réussite particulière d'un CIO, il n'y aura pas de raison pour le fermer ». « Qu'est-ce qu'une réussite particulière ? Comment l'évaluer ? »

Nous avons rappelé que nous venons de subir la « carte cible » qui a déjà abouti à de nombreuses fermetures, et qu'il n'y a pas lieu à notre sens d'en fermer davantage. Certains CIO pourraient être relogés dans des lycées où il y a de la place !

Les expérimentations : toutes les régions ne demandaient pas la compétence sur l'information. Le SPRO n'est pas opérationnel partout. Il faut établir des partenariats forts État/régions. Nous avons pointé les problèmes d'inéquité entre les élèves selon les politiques et les choix régionaux. Mais aucune réponse claire n'a été apportée. Nous avons interrogé les mises à disposition des personnels. Monsieur Kerrero dit que cela se ferait sur la base du volontariat. Certains présidents de région ont demandé à avoir autorité sur les personnels dans le cadre des partenariats. S'il n'y a pas de volontaires ? Pas de réponse. Si des collègues acceptent de partir à la région, comment seront-ils remplacés sur le terrain ? Pas de réponse.

Pour le moment, tout n'est semble-t-il pas bouclé. Il devrait y avoir ouverture de négociations avec les organisations syndicales durant l'année 2018/2019. « Il faut se donner le temps de travailler »

2 missions vont se mettre en place :

Une concernera la convention État/région pour établir une nouvelle convention cadre.

L'autre pour l'ONISEP et les DRONISEP: Un IGEN a été missionné pour identifier et analyser les missions de l'opérateur qui relèvent de l'État afin de « ne pas perdre en qualité »...